

Clin d'œil...

Nous voudrions attirer votre attention sur certains faits récemment observés au Burundi et faire les observations suivantes :

1. **Pour qui roule Richard CIRAMUNDA** : sur le site web <http://www.bujumbura.be>, Richard CIRAMUNDA, sans convaincre encore une fois, revendique une attaque contre des positions des forces de sécurité du Burundi. Nous pensons qu'il faut commencer à prendre au sérieux le cas « CIRAMUNDA » et voir réellement quel jeu il est en train de jouer et pour le compte de qui ? Quand il s'arroge le droit de mettre la photo de RUKINDIKIZA sur son site web prétendant « chercher des informations sur lui pour les transmettre à qui de droit », on comprend qu'en réalité il n'est pas « rebelle » mais « informateur » pour le compte du Gouvernement du Burundi. Sa position est plus qu'ambiguë. Quand va-t-il comprendre qu'il ne faut pas jouer avec les mots et faire des prétentions. RUKINDIKIZA agit à découvert. Son passé ou son présent sont de notoriété publique. C'est un burundais qui exprime ce qu'il pense et il est de notoriété publique que le Service National de Renseignement ou les médias pro-CNDD FDD sont à couteaux tirés avec lui. Alors pourquoi s'acharner contre lui ? Est-ce une preuve encore une fois de sa complicité avec le CNDD FDD ou le SNR burundais ?

2. **La Rupture du contrat avec AAE Systems** : la dernière sortie médiatique de l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à propos de ce fameux contrat de fourniture d'équipements de communications apparemment à usage militaire vient de confirmer pour qui en doutait encore de la légèreté avec laquelle le Gouvernement du Burundi gère le pays. Voilà que l'on découvre que n'importe qui dans l'appareil de l'Etat, peut engager le Burundi sans en avoir les prérogatives légales et ce, avec l'accord du Chef de l'Etat. En d'autres mots, voilà un Chef d'Etat qui gère le pays comme on gère une « boutique ». Voilà à quoi le Burundi en est réduit aujourd'hui avec le Président NKURUNZIZA au pouvoir. Quelle honte ? Plus honteux encore, le porte-parole du Chef de l'Etat parle de « vice de procédure » comme si cela suffisait à expliquer la bourde. Qui va encore être accusé de « malversations économiques » ou de « corruption » ? Tout le monde aura retenu l'excuse à donner : VICE DE PROCEDURE. Enfin, une question reste posée : pourquoi résilier un contrat qui n'est pas valide dans la mesure où il a été signé par un représentant non autorisé de l'Etat du Burundi ? Qui est autorisé à « résilier » un contrat non valide ? Le Ministre du Plan ?????????? Enfin, alors que la communication sur ce dossier se trouve au sein de la Présidence, voilà que le Conseiller Economique Tabu Abdallah MANIRAKIZA, le signataire dudit contrat, s'exprime pour mettre en avant son « immunité » alors que personne ne l'a encore accusé. Cette

arrogance s'explique sûrement par le fait qu'il sait qu'il n'a fait que suivre les ordres de son chef hiérarchique, le Président NKURUNZIZA. Alors, on résilie le contrat et tout est oublié ? On aura quand même retenu que si les choses doivent changer, les dénonciations de la société civile (comme celles de l'OLUCOME) ont leur effet à partir du moment où la communauté internationale est derrière pour faire pression sur le gouvernement du Burundi. Espérons que l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique ou la Banque Mondiale seront aussi là pour faire des commentaires sur la violation des droits de l'homme et amener le gouvernement à se rétracter et à ne plus pourchasser les opposants politiques ou les simples citoyens. Le tandem « société civile – communauté internationale » peut réussir à changer les choses. Le soutien de la communauté internationale dans ce dossier dénoncé par l'OLUCOME a permis la découverte et la suspension de ce contrat. Espérons que d'autres dossiers seront traités avec la même diligence. MAIS des questions subsistent : y avait-il réellement une procédure d'acquisition de ces équipements ? Pourquoi un tel équipement exorbitant pour la sécurité nationale du Burundi et dans la plus grande discrétion ? Où le Burundi comptait-il se procurer les fonds nécessaires pour payer ? Les propos de l'ambassadeur des USA constituent un camouflet pour les gestionnaires de l'Etat burundais qui auront du mal à être « crédibles » dans leurs accords internationaux ou conventions. Il n'y a qu'au Burundi du CNDD FDD que des choses pareilles peuvent arriver.